

# Rapport et Comptes annuels

pour l'exercice clos le  
31 janvier 2018  
audités



Ce Rapport annuel audité ne constitue pas une offre d'actions. Les actions sont offertes sur la base des informations contenues dans le Prospectus en vigueur (et dans les documents qui y sont mentionnés) ainsi que dans le dernier Rapport annuel audité de la Société et dans tout Rapport semestriel non audité publié après ce dernier. Des exemplaires du Prospectus en vigueur, des derniers Rapports annuel audité et semestriel non audité et des rapports sur les modifications du portefeuille de la Société sont disponibles gratuitement au siège social de la Société ou auprès de toutes les sociétés enregistrées comme distributeurs de la Société ou, pour les investisseurs en Suisse, auprès du représentant de la Société dans ce pays.

<b>Rapport des Administrateurs</b>	<b>2</b>
<b>Directeurs et Officiers dirigeants</b>	<b>5</b>
<b>Rapport du Gestionnaire des investissements</b>	<b>6</b>
<b>Inventaire du portefeuille-titres</b>	
<b>Compartiment monétaires</b>	
US Dollar Currency Fund	7
<b>État de l'actif net</b>	<b>8</b>
<b>État de la valeur nette d'inventaire par action</b>	<b>9</b>
<b>État des opérations et des variations des actifs nets</b>	<b>10</b>
<b>État des statistiques sur les actions</b>	<b>11</b>
<b>Annexes aux Comptes</b>	<b>12</b>
<b>Rapport de vérification</b>	<b>14</b>
<b>Informations complémentaires non auditées</b>	<b>17</b>
<b>Répertoire</b>	<b>18</b>

## I Introduction

Fidelity Funds II (la « Société ») est une Société d'Investissement à Capital Variable (« SICAV ») constituée sous cette forme au Luxembourg. Elle est organisée comme une société à compartiments multiples dont les actifs peuvent être conservés dans des fonds différents (les « Compartiments »). Chaque Compartiment constitue un portefeuille séparé de titres, géré conformément à des objectifs d'investissement spécifiques.

La vente des actions de la Société (les « actions ») est autorisée dans plusieurs juridictions. Les actions de la Société sont en outre admises à la cote officielle de la Bourse du Luxembourg.

## II Comptes

Le Conseil d'Administration de la Société (« le Conseil ») soumet son Rapport et les Comptes audités pour l'exercice annuel clos le 31 janvier 2018.

Les comptes audités sont présentés dans les pages 7 à 13 de ce Rapport annuel. Les résultats de l'exercice sont présentés dans l'État des opérations et des variations des actifs nets à la page 10.

Une copie de ce Rapport est disponible sur demande auprès de toutes les sociétés enregistrées comme distributeurs ou auprès du siège social de la Société. Les chiffres comparatifs de l'année précédente sont présentés dans le Rapport annuel de la Société de l'exercice clos le 31 janvier 2017.

## III Activités au cours de l'année

Pendant l'exercice annuel, la Société a conduit les activités normales d'une société d'investissement à capital variable. Le Rapport du Gestionnaire des investissements qui suit fournit un aperçu de la performance. Les actifs sous gestion au 31 janvier 2018 dépassaient 244 millions de dollars US (31 janvier 2017 : 263 millions de dollars).

Les Administrateurs peuvent fermer des Compartiments. Ils peuvent également ajouter des Compartiments supplémentaires qui présentent des objectifs d'investissement différents, à condition d'obtenir l'approbation de la Commission de Surveillance du Secteur Financier (« CSSF »).

Au 31 janvier 2018, Fidelity Funds II ne comprenait qu'un seul Compartiment, le US Dollar Currency Fund.

## IV Conseil d'Administration

Les Administrateurs du Fonds sont énumérés à la page 5. Il n'existe pas de contrat de service signé ou en cours de négociation entre la Société et les Administrateurs.

Au cours de l'exercice annuel clos le 31 janvier 2018, les changements suivants ont été apportés au Conseil d'Administration :

- M. Mark Wathelet a démissionné du poste de représentant permanent de l'Administrateur social de la SICAV, FIL (Luxembourg) S.A. Cette décision a pris effet le 31 août 2017. Mme Florence Alexandre a été nommée représentante permanente de l'Administrateur social le 26 septembre 2017.
- M. Nishith Gandhi a démissionné du Conseil de Fidelity Funds II et M. Ian Smith a été nommé membre du Conseil le 26 septembre 2017.

Au cours de l'exercice annuel clos le 31 janvier 2018, les changements suivants ont été apportés au Conseil de la Société de gestion :

- Mme Rachel Holmes a été nommée membre du Conseil le 31 juillet 2017.
- M. Marc Wathelet a démissionné du Conseil le 31 août 2017.
- Mme Eliza Dungworth a été nommée membre du Conseil le 31 août 2017.
- M. John Ford a démissionné du Conseil le 19 septembre 2017.
- M. Dominic Rossi a été nommé membre du Conseil le 19 septembre 2017.

## V Gestion de la Société

En tant que Société de gestion, FIL Investment Management (Luxembourg) S.A. (« FIMLUX ») est chargée des fonctions de gestion des investissements, d'administration et de distribution de la Société. FIMLUX peut déléguer une partie ou la totalité de ces fonctions à des tiers, sous réserve de conserver un contrôle et une supervision d'ensemble. FIMLUX a, avec l'accord de la Société, délégué les fonctions de gestion des investissements à FIL Fund Management Limited (« FFML ») et les fonctions liées à la distribution à FIL Distributors (« FID »).

FIMLUX assure la fonction d'administration centrale. FIMLUX traite donc les souscriptions, les rachats, les conversions et les transferts d'actions, et enregistre ces transactions dans le registre des Actionnaires de la Société.

FIMLUX fournit également des services à la Société dans le cadre de la tenue des comptes de la Société, de la répartition des dividendes et du calcul de la Valeur nette d'inventaire des actions du Compartiment à chaque Date d'évaluation.

Pour chaque exercice financier annuel, FIMLUX est officiellement responsable du Rapport et des Comptes annuels de la Société qui, au titre des principes généraux, doivent donner une image fidèle et vraie des activités de la Société. Conformément à ces mêmes principes, FIMLUX est responsable de :

- choisir les règles comptables appropriées et de les appliquer de façon régulière ;
- préparer les Comptes sur une base continue ;
- conserver des registres comptables appropriés qui doivent indiquer, en permanence, la situation financière de la Société ; et
- respecter la Loi du Luxembourg du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et la partie I de la Loi du Luxembourg du 17 décembre 2010, telle qu'amendée, sur les organismes de placement collectif.

## Dirigeants

FIMLUX a nommé les trois Dirigeants suivants : MM. Stephan von Bismarck et Nishith Gandhi et Mme Corinne Lamesch.

## Responsabilités des Dirigeants

Les Dirigeants sont chargés de vérifier que le Distributeur général et le Gestionnaire des investissements assurent leurs fonctions en respect du droit luxembourgeois, des Statuts de la Société et du Prospectus en vigueur. Ils doivent également s'assurer que les tâches administratives sont effectuées par la Société de gestion en respect du droit luxembourgeois, des Statuts de la Société et du Prospectus en vigueur. Ils contrôlent notamment le respect des restrictions d'investissement de la Société et supervisent l'application de la politique d'investissement du Compartiment par le Gestionnaire des investissements en poste.

Chaque trimestre, la Société de gestion et/ou les Dirigeants doivent fournir un rapport au Conseil. Les Agents doivent en outre informer immédiatement la Société de gestion et le Conseil de toute action du Gestionnaire des investissements, du Distributeur général ou de la Société de gestion (dans le cadre de ses fonctions administratives) qui aura une incidence défavorable.

## VI Fonction de Gestionnaire des investissements et d'Agent administratif central

FFML fournit des services de gestion des investissements quotidiens à la Société, sous la supervision et le contrôle de FIMLUX et de ses Dirigeants. FFML est autorisée à agir pour le compte de la Société et à sélectionner les agents, courtiers et négociateurs par l'intermédiaire desquels elle exécute les transactions, et elle doit fournir à FIMLUX et au Conseil tous les rapports que ces derniers peuvent exiger.

FFML peut recevoir des conseils en investissements, et agir en s'appuyant sur ces conseils, de la part de toute entreprise appartenant à l'organisation FIL Limited (« FIL »), y compris les entreprises affiliées à FFML, et elle peut exécuter, réaliser des transactions ou accomplir ses fonctions, tâches et obligations de toute autre manière avec ou par l'intermédiaire d'une des sociétés Fidelity. FFML reste responsable de l'exécution correcte par ces sociétés des responsabilités qui leur sont assignées.

Les fonctions du Gestionnaire des investissements comprennent la conception, la mise en place et la maintenance des contrôles et des procédures nécessaires pour gérer les avoirs de la Société et pour gérer correctement ses activités. Le système s'étend à la gestion des risques et aux contrôles liés au fonctionnement et à la conformité.

En outre, la Société et FIMLUX ont nommé FIL pour fournir des services en rapport avec les investissements du Compartiment, tels que des évaluations, des statistiques, des services techniques, des rapports et autres types d'assistance.

## VII Gouvernance d'entreprise

Le Conseil applique une structure claire et transparente pour la gouvernance d'entreprise relative à la gestion des affaires de la Société.

1. Le Conseil a adopté les principes de bonne gouvernance, tels qu'ils sont exposés dans le code de conduite ALFI (Association Luxembourgeoise des Fonds d'Investissement), publié en juin 2013 et il considère que la Société les a respectés à tous les égards importants, tout au long de l'exercice financier clos le 31 janvier 2018.
2. Des accords contractuels ont été établis pour régir les relations qui existent entre FIMLUX, FFML, FID et FIL ou les prestataires tiers de la Société.
3. Les Administrateurs prennent des décisions dans le meilleur intérêt de la Société et de ses Actionnaires et s'abstiennent de participer à des délibérations ou à des décisions qui pourraient être à l'origine de conflits d'intérêt entre leurs biens propres et ceux de la Société et de ses Actionnaires.
4. Le Conseil se réunit au moins deux fois par an. Le Conseil exige et reçoit des rapports de FIMLUX et de ses Dirigeants, de FFML, de FID et de FIL sur les différentes activités, y compris les mesures de contrôle de conformité et les procédures de gestion des risques mises en œuvre par les sociétés FIL concernées. Les représentants principaux de ces sociétés participent à des réunions sur convocation, pour répondre aux questions du Conseil sur les rapports qu'ils lui fournissent.
5. Dans le cadre du contrôle interne, tous les employés du groupe FIL sont soumis à un code de déontologie qui, entre autres choses, énonce les procédures à suivre pour les opérations sur valeurs mobilières pour leur compte personnel. Le Conseil reçoit des rapports réguliers sur le respect du code de déontologie, pour garantir que tout conflit d'intérêts entre les opérations réalisées par les salariés du groupe FIL pour leur propre compte et les intérêts de la Société soit traité de manière appropriée.
6. Le Conseil analyse le Rapport annuel, la procédure de vérification externe, les problèmes de gouvernance d'entreprise, les accords avec les sous-dépositaires et la relation avec le Réviseur d'entreprises externe et transmet aux Actionnaires ses recommandations concernant la nomination et le niveau des honoraires de ce dernier.
7. La nomination de nouveaux Administrateurs est prise en considération par le Conseil et doit être avalisée par la CSSF puis par les actionnaires lors d'un vote de l'Assemblée générale annuelle. Les Administrateurs, qui sont tous affiliés à FFML ou à ses sociétés de portefeuille ou ses filiales, ont renoncé à leurs honoraires pour l'exercice clos le 31 janvier 2018.
8. Les Administrateurs se sont engagés à tenir les actionnaires informés des questions en rapport avec leurs investissements et à traiter tous les actionnaires de manière équitable. FIL est responsable de la tenue et de l'intégrité des informations relatives à la Société, divulguées sur le site Internet de FIL. FIMLUX est responsable de la précision des traductions des documents légaux qui peuvent être mis à la disposition des investisseurs dans une autre langue que l'anglais. Les Administrateurs approuvent les Comptes en langue anglaise qui leur sont présentés

pendant les réunions du Conseil.

Les Commissaires aux comptes agréés externes, PricewaterhouseCoopers, Société coopérative, sont éligibles et sollicitent un nouveau mandat pour l'exercice du 1er février 2018 au 31 janvier 2019.

## VIII Autres informations

### Commissions et transactions interfonds

Dans le cadre de son travail pour le compte de la Société et d'autres clients, FFML utilise des services de recherche supplémentaires qui sont parfois fournis par des courtiers par l'intermédiaire desquels le Gestionnaire des investissements exécute les transactions pour le compte de la Société et de ses autres clients. Toutes les commissions payées par la Société et autres clients sur les transactions réalisées avec les courtiers représentent uniquement les coûts d'exécution de ces transactions. Tous les services de recherche supplémentaires auxquels FFML a eu recours sont évalués et payés séparément des services d'exécution et autres relations avec les courtiers conformément aux règlements sur les mesures incitatives.

La Société participe au programme interfonds du Gestionnaire des investissements qui permet parfois aux négociateurs de FIL d'identifier des situations dans lesquelles un compte ou un Compartiment géré par FIL achète un titre vendu par un autre compte ou Compartiment. Si un négociateur peut confirmer qu'il serait dans l'intérêt des deux comptes d'exécuter une transaction entre eux au lieu d'utiliser le marché, alors une transaction interfonds est exécutée.

### Investisseurs suisses

Les investisseurs suisses sont informés que la distribution du Compartiment actuel de la Société a été autorisée dans leur pays par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers.

## IX Agenda de l'Assemblée générale annuelle

Le Conseil d'Administration propose que les résolutions ci-dessous soient soumises à l'approbation des actionnaires lors de l'Assemblée générale annuelle de la Société qui aura lieu le 31 mai 2018 à midi, à l'adresse suivante : 2a rue Albert Borschette, L-1246, Luxembourg :

- présentation du Rapport du Conseil d'Administration ;
- présentation du Rapport d'audit ;
- approbation de l'État des actifs nets et de l'État des opérations et des variations des actifs nets pour l'exercice annuel clos le 31 janvier 2018 ;
- quitus du Conseil d'Administration ;
- élection / réélection des Administrateurs ;
- réélection du Réviseur d'entreprises externe ; et
- prise en compte de toute autre affaire qui peut être présentée dans les formes à l'Assemblée générale annuelle conformément aux dispositions des Statuts.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE

FIDELITY FUNDS II

18 avril 2018

### Conseil d'administration de Fidelity Funds II au 31 janvier 2018

**Ian Smith**  
Administrateur  
Grand-Duché de Luxembourg

**FIL (Luxembourg) S.A.**  
Administrateur social  
Représenté par Florence Alexandre  
Grand-Duché de Luxembourg

**Anne-Marie Brennan**  
Administrateur  
Royaume-Uni

### Conseil d'administration de FIL Investment Management (Luxembourg) S.A. (la « Société de gestion »)

**Christopher Brealey**  
Président  
Grand-Duché de Luxembourg

**Eliza Dungworth**  
Administrateur  
Royaume-Uni

**Rachel Holmes**  
Administrateur  
Grand-Duché de Luxembourg

**Allan Pelvang**  
Administrateur  
Bermudes

**Dominic Rossi**  
Administrateur  
Royaume-Uni

**Jon Skillman**  
Administrateur  
Grand-Duché de Luxembourg

### Dirigeants de la Société de gestion

**Stephan von Bismarck**  
Dirigeant  
Royaume-Uni

**Nishith Gandhi**  
Dirigeant  
Grand-Duché de Luxembourg

**Corinne Lamesch**  
Dirigeant  
Grand-Duché de Luxembourg

### Analyse de la performance

Au cours de l'exercice considéré, la croissance mondiale synchronisée, une faible volatilité et une inflation neutre ont poussé les marchés vers le haut. Les banques centrales ont fait les gros titres car la normalisation des politiques monétaires s'est poursuivie. La Réserve fédérale des États-Unis (la Fed) a relevé ses taux d'intérêt à trois reprises et la Banque centrale européenne a indiqué qu'elle pourrait commencer à durcir sa politique monétaire arrangeante dans l'avenir. Au Royaume-Uni, la Banque d'Angleterre a relevé ses taux au mois de novembre pour la première fois en presque dix ans. Toutefois, en dépit du durcissement de la politique monétaire des banques centrales, les rendements obligataires sont restés solides et les courbes de rendement se sont nettement aplaties aux États-Unis et au Royaume-Uni. Les marchés du crédit ont de nouveau enregistré une excellente performance annuelle car la forte demande de rendements et la stabilisation des fondamentaux ont entraîné un resserrement des spreads de crédit. Le crédit européen a affiché d'excellents résultats dans l'ensemble, avec une compression des spreads bien plus importante qu'aux États-Unis. Au cours de l'exercice, des risques géopolitiques comme les élections françaises et les essais de missiles balistiques de la Corée du Nord ont entraîné des accès de volatilité. Ces épisodes volatils ont cependant été temporaires et n'ont entraîné aucune correction majeure des prix des actifs risqués.

Aux États-Unis, malgré les trois hausses des taux d'intérêt de la Fed américaine en 2017, les bons du Trésor ont progressé sur le long terme. Au début de l'exercice, les investisseurs ont eu des doutes quant à la capacité de l'administration de Donald Trump à mettre en œuvre des réformes fiscales. En outre, ils se sont inquiétés de l'incapacité du gouvernement à abroger la loi sur les soins abordables (Obamacare). Les marchés avaient déjà pris en compte les hausses des taux et la courbe de rendements s'est aplatie au fil de l'exercice considéré, reflétant une inflation contenue et une demande pour les actifs à durée plus longue.

Sur le plan macroéconomique, l'économie américaine, soutenue par le dynamisme des dépenses d'entreprises, a progressé à un taux annualisé de 2,5 % en 2017, la croissance la plus rapide ayant été enregistrée au quatrième trimestre. Les dépenses de consommation élevées des ménages ont également constitué un facteur essentiel pour stimuler la croissance du PIB. Pendant la dernière partie de l'exercice, l'inflation a grimpé après une chute notable au premier semestre, le principal indice des prix à la consommation (IPC) atteignant un taux annualisé de 2,1 % en décembre. L'IPC de base, qui exclut l'énergie et l'alimentation, a lentement baissé pour finalement atteindre 1,8 % au mois de décembre. Le marché du travail continue à se resserrer avec, récemment, une chute continue du taux de chômage qui prouve que la croissance de l'emploi est restée solide au début de l'année 2018.

### Performance\*\*

Sub-Fund Name	Devise	un an	Cinq ans depuis le lancement	
US Dollar Currency Fund - Actions A (USD)	USD	0,16%	0,36%	67,62%

\*Les informations mentionnées dans ce Rapport concernent les résultats passés et ne sont pas une indication de performance future.

\*\*Les rendements sont calculés à partir d'un prix de Valeur nette d'inventaire publié par rapport à un second prix de Valeur nette d'inventaire publié. Ce calcul ne comprend pas les frais initiaux, mais comprend les frais et dépenses annuels. Il représente la performance d'investissement réelle de la catégorie d'actions, dans la devise de la catégorie concernée.

Inventaire du portefeuille-titres au 31 janvier 2018

	Code pays	Devi se	Actions ou valeur nominale	Valeur en fin d'exercice (USD)	% Actif net
<b>Instruments du marché monétaire</b>					
Dekabank Deutsche Giro. CP 1,60% 12/02/2018	DE	USD	11.000.000	10.994.650	4,50
Alliander CP 1,57% 20/02/2018	NL	USD	10.000.000	9.991.725	4,09
Svenska Handelsbanken NY CD 1,687% 05/03/2018	US	USD	7.000.000	7.000.000	2,86
Barclays CP 1,613% 08/05/2018	GB	USD	7.000.000	7.000.000	2,86
Westpac Banking CP 1,832% 03/04/2018	AU	USD	6.000.000	6.000.000	2,45
TD Bank London CD 1,847% 18/04/2018	GB	USD	6.000.000	6.000.000	2,45
ABN Amro Bank CD 1,418% 13/02/2018	NL	USD	6.000.000	5.996.972	2,45
Caisse des Depots et Consig. CP 1,51% 28/02/2018	FR	USD	6.000.000	5.993.231	2,45
Dexia Credit CD 1,756% 16/07/2018	FR	USD	5.500.000	5.500.000	2,25
KBC Bank CD 1,26% 05/02/2018	BE	USD	5.500.000	5.499.051	2,25
Agence Centrale CP 1,716% 19/03/2018	FR	USD	5.500.000	5.487.992	2,24
Standard Chartered Bank Sing CD 1,786% 09/04/2018	SG	USD	5.500.000	5.481.760	2,24
Mizuho Financial Group CD 1,795% 17/04/2018	JP	USD	5.500.000	5.479.524	2,24
LBBW CP 1,57% 05/02/2018	DE	USD	5.000.000	4.999.129	2,04
Mitsubishi Finance CP 1,59% 05/02/2018	GB	USD	5.000.000	4.999.118	2,04
KBC Bank CD 1,667% 05/03/2018	BE	USD	5.000.000	4.992.476	2,04
DZ Bank CP 1,60% 12/03/2018	DE	USD	5.000.000	4.991.356	2,04
DZ Bank CP 1,60% 19/03/2018	DE	USD	5.000.000	4.989.805	2,04
DNB Bank CP 1,605% 19/03/2018	NO	USD	5.000.000	4.989.773	2,04
Sumitomo Mitsui Banking CP 1,61% 19/03/2018	BE	USD	5.000.000	4.989.742	2,04
Mitsubishi UFJ Finance Group CD 1,636% 19/03/2018	JP	USD	5.000.000	4.989.488	2,04
DNB Bank CP 1,605% 22/03/2018	NO	USD	5.000.000	4.989.106	2,04
National Australia Bank CD 1,645% 05/04/2018	AU	USD	5.000.000	4.985.622	2,04
Bank of Montreal CD 1,684% 04/04/2018	CA	USD	5.000.000	4.985.508	2,04
Sumitomo Mitsui Banking CP 1,69% 05/04/2018	BE	USD	5.000.000	4.985.275	2,04
Mitsubishi UFJ Finance Group CD 1,724% 04/04/2018	JP	USD	5.000.000	4.985.167	2,04
Sumitomo Mitsui CD 1,734% 04/04/2018	JP	USD	5.000.000	4.985.082	2,04
Mizuho Financial Group CD 1,759% 04/04/2018	JP	USD	5.000.000	4.984.868	2,04
Standard Chartered Bank Sing CD 1,784% 04/04/2018	SG	USD	5.000.000	4.984.655	2,04
Oversea-Chinese Banking CP 1,68% 09/04/2018	AU	USD	5.000.000	4.984.435	2,04
DBS Bank CP 1,68% 09/04/2018	SG	USD	5.000.000	4.984.435	2,04
Sumitomo Mitsui CD 1,737% 10/04/2018	JP	USD	5.000.000	4.983.638	2,04
Agence Centrale CP 1,60% 15/03/2018	FR	USD	4.000.000	3.992.551	1,63
Toronto Dominion Bank CD 1,684% 04/04/2018	CA	USD	4.000.000	3.988.407	1,63
Allianz CP 1,965% 04/04/2018	DE	USD	4.000.000	3.986.530	1,63
CSFB Australia CP 1,69% 05/04/2018	AU	USD	3.500.000	3.489.692	1,43
Schlumberger Finance CP 1,74% 04/04/2018	NL	USD	3.500.000	3.489.557	1,43
Commonwealth Bank Australia CP 1,705% 06/07/2018	AU	USD	3.000.000	3.000.000	1,23
Schlumberger Finance CP 1,63% 22/03/2018	NL	USD	3.000.000	2.993.362	1,22
Zurich holding (America) CD 1,49% 23/02/2018	US	USD	2.500.000	2.497.655	1,02
BLB CD 1,548% 22/02/2018	DE	USD	1.500.000	1.498.602	0,61
CSFB Australia CP 1,60% 01/03/2018	AU	USD	1.500.000	1.498.140	0,61
			<b>211.638.055</b>	<b>211.638.055</b>	<b>86,53</b>

fractions (2) (0,00)

**Total des investissements (coût USD 211 638 053)** **211.638.053 86,53**

**Dépôts bancaires**

Bred Banque Populaire TD 1,50% 01/02/2018	FR	USD	32.606.519	32.606.519	13,33
			<b>32.606.519</b>	<b>32.606.519</b>	<b>13,33</b>

**Total des investissements (y compris les dépôts bancaires)** **244.244.572 99,86**

Autres actifs et passifs 336.086 0,14

**Actif net** **244.580.658 100,00**

**VENTILATION GÉOGRAPHIQUE**

Pays	Code pays	% Actif net
France	FR	21,91
Allemagne	DE	12,86
Japon	JP	12,43
Australie	AU	9,80
Pays-Bas	NL	9,19
Belgique	BE	8,37
Royaume-Uni	GB	7,36
Singapour	SG	6,32
Norvège	NO	4,08
États-Unis	US	3,88
Canada	CA	3,67
Liquidités et autres actifs nets		0,14

Compartiment  
monétaires:

NOM US Dollar Currency  
Fund

DEVISE USD

ACTIF

Investissements à la valeur de marché	211.638.053
Dépôts bancaires	32.606.519
À recevoir sur les émissions d'actions	675.296
Dividendes et intérêts à recevoir	38.189
Total de l'actif	244.958.057

PASSIF

À payer pour le rachat d'actions	122.218
Charges à payer	255.181
Total du passif	377.399

ACTIF NET au 31.01.18 244.580.658

ACTIF NET au 31.01.17 263.611.642

ACTIF NET au 31.01.16 237.165.186

COÛT DES INVESTISSEMENTS 211.638.053

## État de la valeur nette d'inventaire par action au 31 janvier 2018

Compartiment - Devise	Actions en circulation au 31.01.18:	Valeur Nette d'Inventaire par action au 31.01.18:	Valeur Nette d'Inventaire par action au 31.01.17:	Valeur Nette d'Inventaire par action au 31.01.16:
<b>Compartiment monétaires</b>				
<b>US Dollar Currency Fund - USD</b>				
- Actions A (USD)	7 295 519	33,524	33,471	33,453

# État des opérations et des variations des actifs nets

pour l'exercice clos le 31 janvier 2018

NOM	Compartment monétaires: US Dollar Currency Fund
DEUISE	USD
<b>REVENU DES INVESTISSEMENTS</b>	
Dividendes et revenu d'intérêts nets	3.200.300
Revenu net	3.200.300
<b>DÉPENSES</b>	
Commission de gestion	2.483.373
Frais d'administration	248.335
Impôts	24.755
Commission de garde	23.651
Other expenses	154.973
Total des dépenses	2.935.087
Renonciation aux commissions	(15.347)
Remboursement des dépenses	(105.717)
Dépenses nettes	2.814.023
<b>REVENU/(PERTE) NET(TE) DES INVESTISSEMENTS</b>	<b>386.277</b>
Gain / (perte) net(te) réalisé(e) sur titres	1.476
<b>ÉTAT DES OPÉRATIONS</b>	<b>387.753</b>
<b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>	
Produits des émissions de titres	93.040.229
Versements pour les rachats de titres	(112.461.422)
Péréquation	2.456
Augmentation/(diminution) résultant des transactions sur le capital	(19.418.737)
<b>AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE</b>	<b>(19.030.984)</b>
<b>ACTIF NETS</b>	
En début d'exercice	263.611.642
En fin d'exercice	244.580.658

Compartiment - Devise	Actions en circulation - en début d'exercice	Actions souscrites	Actions rachetées	Augmentation / (diminution) Actions	Actions exceptionnelle - en fin d'exercice
<b>Compartiment monétaires</b>					
US Dollar Currency Fund - USD - Actions A (USD)	7.875.760	2.779.641	(3.359.882)	(580.241)	7.295.519

## 1. Généralités

La Société est une Société d'Investissement à Capital Variable constituée aux Bermudes le 1er novembre 1991 et redomiciliée sous cette forme au Luxembourg le 31 juillet 2000.

La Société est régie au titre de la Partie I de la Loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010, telle qu'amendée, concernant les organismes de placement collectif et portant transposition de la Directive 2014/91/UE (Directive « OPCVM V »).

La Société peut être composée de plusieurs compartiments ayant chacun un portefeuille distinct de titres, de liquidités et d'autres actifs.

Au 31 janvier 2018, la Société comptait 1 compartiment actif.

## 2. Principales règles comptables

Ces Comptes ont été préparés conformément à la législation et aux obligations réglementaires du Luxembourg sur les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières.

**Calcul de la Valeur nette d'inventaire.** La Valeur nette d'inventaire par action de chaque classe d'actions est calculée en évaluant en premier lieu le pourcentage de l'actif net du compartiment concerné qui est attribué à chaque classe d'actions. Dans la mesure du possible, chaque montant déterminé sera divisé par le nombre d'actions en circulation de cette Catégorie à l'heure de fermeture des bureaux. La Valeur nette d'inventaire de chaque Catégorie est calculée dans la devise de négociation principale de la Catégorie concernée.

**Évaluation des titres.** L'évaluation des titres de créance transférables à court terme et des instruments du marché monétaire est déterminée à l'aide de la méthode de l'amortissement du coût dans la mesure où le résultat obtenu ne s'écarte pas trop de la valeur de marché. Selon cette méthode, le coût amorti est déterminé en évaluant le titre au coût d'origine, puis en augmentant (amortissant) l'escompte d'émission (la prime) par rapport à sa valeur nominale à un taux constant jusqu'à l'échéance. Le reste de l'actif est évalué selon la méthode jugée la mieux adaptée par les Administrateurs. Au 31 janvier 2018, la totalité des titres boursiers a été évaluée au coût amorti. Tous les avoirs détenus par la Société sont cotés sur un marché réglementé, sauf indication contraire mentionnée dans l'Inventaire du portefeuille-titres du Compartiment.

**Politique d'ajustement à la juste valeur.** Des ajustements à la juste valeur peuvent être employés pour protéger les intérêts des actionnaires de la Société contre les pratiques opportunistes du marché (market timing). Par conséquent, si le Compartiment investit sur des marchés fermés à l'heure où il est évalué, les Administrateurs peuvent, par dérogation aux dispositions précitées sur l'évaluation des titres, autoriser l'ajustement des titres intégrés à un portefeuille particulier pour refléter plus précisément la juste valeur des investissements du Compartiment au point d'évaluation. Au 31 janvier 2018, US Dollar Currency Fund n'était pas affecté par cette politique d'ajustement à la juste valeur.

**Dépôts bancaires.** Tous les dépôts bancaires sont repris sur la base de leur valeur faciale.

**Opérations sur titres d'investissement.** Les opérations sur titres d'investissement sont comptabilisées à la date d'achat ou de vente des titres. Le calcul du coût des titres vendus est effectué sur la base du coût moyen.

**Taux de change.** Les Administrateurs déterminent la devise de comptabilisation du Compartiment.

**Opérations sur titres.** Le prix d'émission et de rachat par action du Compartiment est équivalent à la Valeur nette d'inventaire par action à la date de la transaction.

**Revenu.** Les intérêts créditeurs sont comptabilisés sur une base cumulée.

**Titres à coupon zéro.** Les obligations et les instruments du marché monétaire à coupon zéro sont indiqués dans l'Inventaire du portefeuille-titres à un taux qui reflète le rendement réel.

## 3. Honoraires de conseil en investissement et autres transactions avec le Gestionnaire des investissements ou ses sociétés affiliées

Conformément à la Convention de Gestion des Investissements datée du 1er juin 2012, FFML a droit à une commission de gestion mensuelle, cumulée quotidiennement, qui s'appuie sur la moyenne totale des actifs nets du compartiment, à un taux annuel de 1,00 % maximum. Au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2018, les honoraires de conseil en investissement s'élevaient à 2 483 373 dollars US.

FIL Limited (« FIL ») et ses sociétés affiliées peuvent renoncer en tout ou partie à leurs commissions et limiter le niveau maximum des dépenses (avec certaines exceptions) que le compartiment devrait payer. Les commissions auxquelles FIL et ses affiliés ont renoncé pendant l'exercice annuel clos le 31 janvier 2018 s'élevaient à 15 347 dollars US et sont présentées dans l'État des opérations et des variations des actifs nets sous la rubrique « Renonciation aux commissions ». Ces renoncements sont volontaires et peuvent être révisés ou interrompus à tout instant, lorsque c'est le cas, la Société supporte ces commissions à hauteur du montant autorisé par le Prospectus.

FIL et FIMLUX, qui assurent l'évaluation du portefeuille, la tenue des comptes et diverses tâches administratives pour la Société, ont perçu en rémunération de ces services des honoraires s'élevant à 248 335 dollars US pour l'exercice clos le 31 janvier 2018. Au cours de l'exercice annuel clos le 31 janvier 2018, la Société s'est vue rembourser des dépenses discrétionnaires par FFML d'une valeur de 105 717 dollars US.

Les dirigeants et Administrateurs de la Société sont également administrateurs, dirigeants ou employés de FIL ou de ses affiliés.

Aucune transaction n'a été réalisée par le biais d'un courtier associé au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2018. Par conséquent, aucune commission n'a été versée à un courtier associé.

## 4. Frais de transaction

Pendant l'exercice clos le 31 janvier 2018, aucuns frais de transaction relatifs à l'achat ou à la vente de titres boursiers n'ont été imputés au Compartiment.

## 5. Honoraires des Administrateurs

Tous les Administrateurs sont affiliés à FIL et ont renoncé à leurs jetons de présence pour l'exercice annuel clos le 31 janvier 2018. Aucun jeton de présence n'a par conséquent été versé pour la période annuelle.

## 6. Impôts

La Société n'est pas redevable de l'impôt luxembourgeois sur le revenu ou sur les plus-values, réalisées ou non. De même, elle n'est assujettie à aucune retenue à la source au Luxembourg. Le compartiment est soumis à une taxe d'abonnement annuelle de 0,01 %, calculée sur ses actifs nets et payable le dernier jour de chaque trimestre civil. Les plus-values, les dividendes et les intérêts peuvent être soumis à des impôts sur les plus-values, des retenues à la source ou autre type d'impôt dans le pays d'origine ; lesdits impôts peuvent ne pas être récupérés par la Société ou les actionnaires.

## 7. Autres dépenses

Les autres dépenses comprennent des frais d'audit, des frais juridiques et professionnels.

## 8. Exposition au risque global

L'exposition au risque global est analysée pour le Compartiment. À l'aide de l'approche par les engagements, nous avons déterminé que l'exposition totale aux instruments dérivés est nulle pour l'exercice clos le 31 janvier 2018.

## 9. État des modifications des investissements

Une liste précisant pour chaque investissement le total des achats et ventes réalisés pendant l'exercice annuel est disponible gratuitement et sur demande auprès du siège social de la Société ou auprès de toutes les sociétés enregistrées comme Distributeurs de la Société.

Pendant toute la durée de l'exercice annuel, vous pouvez demander des informations détaillées sur l'ensemble des avoirs du Compartiment dans lequel vous avez investi. Ces informations sont disponibles sur demande en contactant votre représentant Fidelity habituel.

## Rapport de vérification

### Aux actionnaires de Fidelity Funds II

#### Notre avis

De notre avis et en accord avec la législation et les obligations réglementaires du Luxembourg relatives à la préparation et à la présentation des états financiers, les Comptes ci-joints donnent une image fidèle et vraie de la position financière de Fidelity Funds II (le « Fonds ») au 31 janvier 2018 et de l'État des opérations et des variations de ses actifs nets pour l'exercice clos à cette même date.

#### Nous avons audité

Les Comptes du Fonds qui comprennent :

- l'État des actifs nets au 31 janvier 2018 ;
- l'Inventaire du portefeuille-titres au 31 janvier 2018 ;
- l'État des opérations et des variations des actifs nets pour l'exercice annuel clos ; et
- les annexes aux Comptes, qui comprennent un résumé des principales règles comptables.

#### Base de notre avis

Nous avons réalisé notre audit conformément au Règlement UE n° 537/2014, à la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (Loi du 23 juillet 2016) et aux normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) du Luxembourg. Les responsabilités qui nous incombent au titre de ce Règlement, de cette Loi et de ces normes sont décrites plus en détail dans la section de notre rapport intitulée « Responsabilités du Réviseur d'entreprises agréé ».

Nous estimons que les éléments obtenus lors de notre vérification constituent une base raisonnable et adéquate pour l'expression de notre opinion.

Nous sommes indépendants du Fonds conformément au Code de Déontologie des Professionnels Comptables du International Ethics Standards Board for Accountants (Code IESBA) tel qu'adopté par la CSSF pour le Luxembourg, et aux exigences déontologiques qui relèvent de notre audit des Comptes. Nous avons respecté les autres responsabilités déontologiques qui nous incombent au titre de ces exigences.

Dans la mesure de nos connaissances, nous attestons que nous n'avons fourni aucun service, autre que d'audit, interdit par l'article 5, paragraphe 1 du Règlement (UE) no 537/2014. Les services autres que d'audit fournis au Fonds pendant l'exercice du 1er février 2017 au 31 janvier 2018 sont constitués des procédures convenues qui répondent aux exigences de la Hong Kong Securities and Future Commission.

#### Questions d'audit essentielles

Les questions d'audit essentielles sont les questions qui, selon notre appréciation professionnelle, ont été les plus importantes dans notre audit des Comptes de l'exercice en cours et comprennent l'évaluation des risques les plus élevés en matière d'inexactitudes majeures relevant d'une fraude ou d'une erreur. Ces questions ont été abordées dans le cadre de notre audit des Comptes dans leur ensemble, et en vue d'exprimer notre avis sur ceux-ci, et nous ne formulons aucun avis distinct sur ces questions.

#### Questions d'audit essentielles

Évaluation des titres de créance transférables à court terme et des instruments du marché monétaire. Ces investissements sont évalués à l'aide de la méthode de l'amortissement du coût dans la mesure où le résultat obtenu ne s'écarte pas trop de la juste valeur. L'évaluation de ces investissements est considérée comme une question d'audit essentielle en raison de l'ampleur potentielle d'une inexactitude majeure, ainsi que du jugement associé à l'estimation de leur juste valeur. Consultez l'Annexe 2 des Comptes sur la politique d'évaluation de ces instruments.

#### Méthode de l'audit pour aborder les questions d'audit essentielles

L'examen et l'évaluation du rapport sur les contrôles de l'Agent administratif, nous a permis de mieux cerner la structure de contrôle interne et l'efficacité opérationnelle des principaux contrôles relatifs à l'évaluation des investissements. Nous avons également pris connaissance des contrôles internes mis en place par la Société de gestion, notamment la remise en question de la valeur obtenue par le biais de la méthode d'amortissement du coût qui est proche de la juste valeur. Au 31 janvier 2018, le Fonds a également investi dans des titres de créance transférables à court terme, des billets de trésorerie et des certificats de dépôt pour lesquels aucun prix de marché n'est immédiatement disponible. Nous avons établi une valeur acceptable de manière indépendante en utilisant un modèle développé en interne qui tient compte des données de marché observables, ou un modèle de référence externe développé par un fournisseur d'informations financières indépendant reconnu.

## Autres informations

Le Conseil d'Administration du Fonds est responsable des autres informations. Les autres informations comprennent les renseignements mentionnés dans le Rapport annuel, mais excluent les Comptes et notre Rapport d'audit.

Notre avis sur les Comptes ne couvre pas les autres informations et nous n'exprimons aucune garantie les concernant.

Dans le cadre de notre audit des Comptes nous sommes chargés de lire les autres informations mentionnées plus haut et, ce faisant, d'envisager si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux états financiers ou aux connaissances que nous avons acquises pendant l'audit ou si elles semblent très inexactes pour toute autre raison. Si, d'après les travaux que nous avons effectués, nous parvenons à la conclusion que ces autres informations contiennent une anomalie significative, nous devons le signaler. Nous n'avons rien à déclarer à cet égard.

## Responsabilités du Conseil d'Administration du Fonds concernant les Comptes

Le Conseil d'Administration du Fonds est chargé de la préparation et de la présentation correctes des Comptes en accord avec les dispositions légales et réglementaires du Luxembourg relatives à la préparation et à la présentation des Comptes. Il est également chargé d'effectuer les contrôles internes qu'il juge nécessaires pour s'assurer que les Comptes ne contiennent aucune inexactitude majeure, qu'il s'agisse de fraude ou d'erreur.

Lors de la préparation des Comptes, le Conseil d'Administration du Fonds est tenu d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre ses activités, en déclarant le cas échéant les questions relatives à la continuité d'exploitation et en utilisant la comptabilité selon le principe de la continuité d'exploitation sauf si le Conseil d'Administration du Fonds a l'intention de liquider le Fonds, d'en interrompre les activités, ou qu'aucune autre solution réaliste hormis celle-ci n'existe.

## Responsabilités du Réviseur d'entreprises agréé concernant l'audit des Comptes

Les objectifs de notre audit sont de déterminer avec une assurance raisonnable si les Comptes, dans leur ensemble, ne contiennent aucune inexactitude majeure, qu'il s'agisse de fraude ou d'erreur, et de publier un Rapport d'audit qui contienne notre avis. L'assurance raisonnable est un haut niveau d'assurance mais ne garantit pas qu'un audit mené conformément au Règlement UE n° 537/2014, à la Loi du 23 juillet 2016 et aux normes ISA telles qu'adoptées par la CSSF pour le Luxembourg permettra toujours de détecter une anomalie significative lorsque celle-ci existe. Les inexactitudes peuvent découler d'une fraude ou d'une erreur et sont considérées comme majeures si, individuellement ou collectivement, elles sont susceptibles d'influencer les décisions financières que les utilisateurs prendront en s'appuyant sur ces Comptes.

Dans le cadre d'un audit mené conformément au Règlement UE n° 537/2014, à la Loi du 23 juillet 2016 et aux normes ISA telles qu'adoptées par la CSSF pour le Luxembourg, nous faisons preuve de jugement professionnel et de scepticisme professionnel tout au long de notre audit.

Nous avons également :

- identifié et évalué les risques d'anomalies significatives dans les Comptes, qu'il s'agisse d'une fraude ou d'une erreur, conçu et appliqué les procédures relatives à ces risques, et obtenu des preuves d'audit suffisantes et adéquates pour exprimer notre opinion. Le risque de non-détection d'une inexactitude majeure découlant d'une fraude est plus élevé que le risque de non-détection découlant d'une erreur car la fraude suppose une collusion, une falsification, une omission volontaire, une fausse déclaration ou le contournement des contrôles internes ;
- veillé à comprendre les méthodes de contrôle interne applicables à l'audit en vue de concevoir des procédures d'audit adaptées à la situation du Fonds, mais en aucun cas dans le but d'exprimer une opinion quant à l'efficacité des procédures de contrôle interne du Fonds ;
- évalué le caractère approprié des politiques comptables utilisées et le caractère raisonnable des estimations comptables et informations associées que le Conseil d'Administration du Fonds a réalisées ;
- émis une conclusion sur l'utilisation appropriée par le Conseil d'Administration du Fonds d'une base de continuité d'exploitation et, en fonction des preuves d'audit obtenues, sur l'existence de conditions ou d'événements très incertains qui pourraient soulever un doute important quant à la capacité du Fonds à poursuivre ses activités. Si nous arrivons à la conclusion qu'une incertitude importante existe, nous devons mentionner les informations associées présentes dans les Comptes dans notre Rapport d'audit ou, si ces informations sont inappropriées, modifier notre opinion. Nos conclusions reposent sur les éléments d'audit obtenus jusqu'à la date de notre Rapport d'audit. Toutefois, des événements ou conditions futurs pourraient inciter le Fonds à cesser d'opérer selon une base de continuité d'exploitation ; et
- évalué le contenu, la présentation et la structure d'ensemble des Comptes, notamment les informations divulguées, et déterminé si les Comptes donnent une image fidèle des transactions et événements sous-jacents.

Nous communiquons avec les personnes chargées de la gouvernance concernant, entre autres, le champ d'application et le calendrier prévus de l'audit et de ses principales conclusions, y compris toute défaillance majeure des mesures de contrôle interne que nous identifions au cours de notre audit.

De plus, nous transmettons aux responsables de la gouvernance une déclaration de conformité aux exigences déontologiques applicables en matière d'indépendance et nous leur faisons part de toutes les relations et autres aspects susceptibles d'être perçus comme ayant une influence sur notre indépendance, et le cas échéant, les mesures de protection associées.



À partir des questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous avons déterminé les questions qui étaient les plus importantes dans l'audit des Comptes de la période en cours et donc les questions d'audit essentielles. À moins que la Loi ou la Réglementation ne nous interdise de les rendre public, ces questions figurent dans notre Rapport d'audit.

### Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Lors de l'Assemblée générale des Actionnaires du Fonds du 26 mai 2017, nous avons été nommés Réviseurs d'entreprises agréés du Fonds, et la durée de notre engagement ininterrompu, y compris les renouvellements et renominations antérieurs, est de 19 ans.

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative  
Représentée par

Luxembourg, 18 avril 2018

Steven Libby

**Règlement sur les opérations de financement de titres au 31 janvier 2018**

Au 31 janvier 2018, le compartiment ne possédait aucun instrument financier entrant dans le cadre du règlement sur les opérations de financement sur titres qui est entré en vigueur le 13 janvier 2017.

**Rémunération**

La Société de gestion respecte les dispositions de la Politique de rémunération de FIL Investment Management (Luxembourg) S.A. Au titre de cette politique, la rémunération se compose d'une partie fixe et d'une partie variable liée à la performance. Pour l'exercice fiscal de la Société de gestion clos le 30 juin 2017, les conditions de rémunération suivantes s'appliquent.

Rémunération totale du personnel employé par la Société de gestion	4 623 026 EUR
Dont une rémunération fixe	3 903 238 EUR
Dont une rémunération variable	719 788 EUR
Nombre total d'employés de la Société de gestion (au 30/06/2017)	53
Partie de la rémunération attribuable au Fonds (au 30/06//2017)	0,21 %

#### Siège social

##### **Fidelity Funds II**

2a, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg  
B.P. 2174  
L-1021 Luxembourg  
Grand-Duché de Luxembourg

#### Société de gestion

##### **FIL Investment Management (Luxembourg) S.A.**

2a, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg  
B.P. 2174  
L-1021 Luxembourg  
Grand-Duché de Luxembourg

#### Gestionnaire des investissements

##### **FIL Fund Management Limited**

Pembroke Hall  
42 Crow Lane  
Pembroke HM19  
Bermudes

#### Conservateur et Dépositaire

##### **Brown Brothers Harriman**

##### **(Luxembourg) S.C.A.**

80, route D'Esch  
L-1470 Luxembourg  
Grand-Duché de Luxembourg

#### Distributeur général

##### **FIL Distributors**

Pembroke Hall  
42 Crow Lane  
Pembroke HM19  
Bermudes  
Téléphone : (1) 441 297 7267  
Fax : (1) 441 295 4493

#### Agents de distribution

##### **FIL Distributors International Limited**

PO Box HM670  
Hamilton HMCX  
Bermudes  
Téléphone : (1) 441 297 7267  
Fax : (1) 441 295 9373

#### **FIL Investments International**

Oakhill House  
130 Tonbridge Road  
Hildenborough  
Tonbridge, Kent TN11 9DZ  
Royaume-Uni  
(Autorisé et réglementé au Royaume-Uni par la Financial Conduct Authority)  
Téléphone : (44) 1732 777 377  
Fax : (44) 1732 777 262

#### **FIL (Luxembourg) S.A.**

2a, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg  
B.P. 2174  
L-1021 Luxembourg  
Grand-Duché de Luxembourg  
Téléphone : (352) 250 404 1  
Fax : (352) 263 839 38

#### **FIL Investment Management**

##### **(Hong Kong) Limited**

21/F, Two Pacific Place,  
88 Queensway,  
Admiralty, Hong Kong  
Téléphone : (852) 2629 2629  
Fax : (852) 2629 6088

#### **FIL Gestion**

Washington Plaza  
29 rue de Berri  
F-75008 Paris  
France  
Téléphone : (33) 1 7304 3000

#### **FIL Investment Services GmbH**

Kastanienhöhe 1  
D-61476 Kronberg im Taunus  
Allemagne  
Téléphone : (49) 6173 509 0  
Fax : (49) 6173 509 4199

#### **FIL Pensions Management**

Oakhill House  
130 Tonbridge Road  
Hildenborough  
Tonbridge, Kent TN11 9DZ  
Royaume-Uni  
Téléphone : (44) 1732 777 377  
Fax : (44) 1732 777 262

#### **Financial Administration Services Limited**

Oakhill House  
130 Tonbridge Road  
Hildenborough  
Tonbridge, Kent TN11 9DZ  
Royaume-Uni  
Téléphone : (44) 1732 777 377  
Fax : (44) 1732 777 262

#### Agent chargé du registre, Agent de transfert, Agent administratif et Agent domiciliataire

##### **FIL Investment Management (Luxembourg) S.A.**

2a, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg  
B.P. 2174  
L-1021 Luxembourg  
Grand-Duché de Luxembourg

#### Représentant en Autriche

##### **UniCredit Bank Austria AG**

Lassallestrasse 1  
A-1020 Wien  
Autriche

#### Représentant en France

##### **BNP Paribas Securities Services S.A.**

3 rue d'Antin  
F-75002 Paris  
France

#### Représentant à Hong Kong

##### **FIL Investment Management**

##### **(Hong Kong) Limited**

21/F, Two Pacific Place,  
88 Queensway,  
Admiralty, Hong Kong

#### Représentant en Irlande

##### **FIL Fund Management (Ireland) Limited**

George's Quay House  
43 Townsend Street  
Dublin 2  
Irlande

#### Représentant en Norvège

##### **FIL (Luxembourg) S.A.**

2a, rue Albert Borschette  
B.P. 2174  
L-1021 Luxembourg  
Grand-Duché de Luxembourg  
Téléphone : (352) 250 404 1  
Fax : (352) 26 38 39 38

#### Représentant en Suède

##### **Svenska Handelsbanken AB**

Blasieholmstorg 12  
SE-10670 Stockholm  
Suède

#### Représentant en Suisse

##### **BNP Paribas Securities Services,**

##### **Paris, Succursale de Zurich**

Selnaustrasse 16  
CH-8002 Zurich  
Suisse

#### Représentant au

##### **Royaume-Uni**

##### **FIL Investments International**

Oakhill House  
130 Tonbridge Road  
Hildenborough  
Tonbridge, Kent TN11 9DZ  
Royaume-Uni  
(Réglementé au Royaume-Uni par la Financial Conduct Authority)

#### Réviseur d'entreprises

##### **PricewaterhouseCoopers,**

##### **Société coopérative**

2, rue Gerhard Mercator  
B.P. 1443  
L-1014 Luxembourg  
Grand-Duché de Luxembourg



Fidelity, Fidelity International, le logo de Fidelity International et le symbole **F** sont des marques déposées de Fil Limited